



#### Elections sociales 2020 : entre continuité et nouveautés

#### Séminaire

## Bruxelles, le 11 février 2020

En mai 2020, les délégués des travailleurs de 6000 comités pour la prévention et la protection au travail et 3000 conseils d'entreprises seront (ré)élu(e)s. A l'aube des élections sociales 2020, l'**atelier de droit sociAL** du CRIDES a décidé de se pencher sur la thématique des élections sociales à l'occasion d'un séminaire qui aura lieu le 11 février 2020 de 12h à 14h30 à Bruxelles, au Conseil National du Travail.

Le séminaire a pour objet d'aborder les nouveautés apportées par la loi du 4 avril 2019 modifiant la loi relative aux élections sociales ainsi que certains éléments restés inchangés qui peuvent parfois être qualifiés d'épineux.

Ce séminaire est destiné aux militants, aux praticiens, juristes intéressés, aux gestionnaires des ressources humaines, aux chercheurs.

## **Programme**

12h Accueil (café et sandwiches)

12h20 Introduction par **Aurélie Frankart**, UCLouvain

12h30 Les élections sociales 2020 : la procédure et les nouveautés

**Andreina Marredda**, Attachée, Direction Générale Relations individuelles du travail, organes de participation et emploi, Service

Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale.

**Michel De Gols,** Directeur général honoraire, Direction Générale Relations individuelles du travail, organes de participation et emploi,

Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale.

13h Questions et réponses

13h10 Table ronde présidée par Filip Dorssemont, UCLouvain avec les

représentants des interlocuteurs sociaux :

**Tim De Cang,** FGTB, Conseiller, Service Entreprises

Stijn Gryp, CSC, Chef, Service Entreprises

Jean-Charles Parizel, FEB, Conseiller, Centre de compétence Emploi et

sécurité sociale

Olivier Valentin, CGSLB, secrétaire national.

14h10 Débat avec le public

14h25 Conclusion par **Filip Dorssemont et Aurélie Frankart,** UCLouvain

# Informations pratiques

**Date |** 11 février 2020 de 12h à 14h30

**Adresse** | Conseil National du Travail (CNT) salle 1 - Avenue de la Joyeuse Entrée 17-21 à 1040 Bruxelles (parking : Avenue d'Auderghem 20, 1040 Bruxelles)

## Inscription | En ligne via le formulaire

\*En validant le formulaire d'inscription, le participant s'engage à effectuer le paiement des droits d'inscription. Le paiement s'effectue après réception de notre facture.

\*Tout participant empêché peut se faire remplacer par la personne de son choix. Toute annulation doit être communiquée par email au plus tard trois jours ouvrables avant le colloque. Passé ce délai, le droit d'inscription reste dû.

\*Votre adresse mail est reprise dans nos bases de données. Ces dernières sont utilisées pour annoncer nos activités et organiser nos colloques et journées d'études. Conformément au Règlement général sur la protection des données personnelles, vous pouvez avoir accès à ces données et, le cas échéant, les faire rectifier ou supprimer.

\*Sauf avis contraire, votre nom et votre affiliation sont indiqués sur la liste des participants distribuée lors de l'événement.

**Droits d'inscription** | 50 euros si inscription avant le 30 janvier 2020, à partir de cette date : 65 euros. Paiement après réception de notre facture.

Gratuit pour les chercheurs et les membres de la Faculté.

Veuillez noter que le nombre de places est limité.

Contact | catherine.vanderlinden@uclouvain.be +32 (0)10 47 47 58